



Caumont le 25 avril 2020

## **INFORMATION CORONAVIRUS - COVID 19**

### **COLLECTE SACS TRI SELECTIF**

Dès la promulgation de l'état de confinement pour cause de pandémie COVID 19 sur l'ensemble du territoire, le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) a dû prendre des décisions afin de protéger son personnel.

La collecte des ordures ménagères résiduelles a pu être maintenue, alors qu'au contraire, la collecte des sacs de tri sélectif a dû être arrêtée.

En effet le traitement de ces deux flux sont totalement différents. Le premier est un traitement pratiquement mécanisé, alors que le second est un traitement nécessitant l'intervention de la main de l'homme. Pour cela et afin de protéger le personnel dévolu sur ces chaînes de tri, le SDOMODE a décidé depuis le 17 mars de suspendre la collecte des sacs de tri sélectif, et cela jusqu'à la fin du confinement sur l'ouest du département de l'Eure. A ce jour vous n'avez donc pas lieu de déposer votre sac sur la voie publique aux dates fixées dans le calendrier.

Malgré tout, le tri doit se poursuivre, et en attendant la reprise de cette collecte à compter du jeudi 7 mai, il vous est demandé de conserver à l'intérieur de votre propriété vos sacs, voire reprendre ceux que vous avez pu déjà déposer sur le trottoir. Cette disposition évitera à ce que les sacs soient arrachés, détériorés et ainsi par le vent, les déchets éparpillés dans la rue. De cette manière, nous pourrons préserver aussi notre environnement direct.

Le Maire